



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

30 AVR. 2026

DIVISION MONS
Greffe



26062565

N° d'entreprise : **0466 738 759**

Nom

(en entier) : **SUPERETTE DU PARC**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Avenue Louis Gobelet 166 7331 Baudour**

Objet de l'acte : ERRATUM

Première résolution

A l'unanimité l'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur MARY Hugo domicilié rue Rincheval 14 à 7950 Vaudignies NN 01.09.12-329-06 de sa fonction d'administrateur et ce à partir du 1er septembre 2025 et ce pour raison personnelle.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun associé ne demandant la parole, la séance est levée à 19 heures quinze minutes.

Mary Dimitri
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).